SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

N°3/5/007/22/T-ST-53106 /C-SA/PRMP/COE/CCMP du 04/04/2022

Objet : Réfection du dispensaire du centre de santé d'AHOMEY-LOKPO y compris l'électrification solaire et acquisition de lits métalliques d'une place avec matelas et du dispensaire du centre de santé de HOUEDO-AGUEKON y compris l'électrification solaire et acquisition de lits métalliques d'une place avec matelas

Référence SIGMAP : **T-ST-53106**

AVIS N° : N°3/5/007

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de *la mairie de Sô-Ava* publié sur le portail web des marchés le 18 janvier 2022.
2. La Commune de Sô-Ava a *obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget* des ressources du fonds *FADeC*, afin de financer le projet d'amélioration de l'accès aux soins de santé de qualité des populations, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de réfection du dispensaire du centre de santé d'AHOMEY-LOKPO y compris l'électrification solaire et acquisition de lits métalliques d'une place avec matelas et du dispensaire du centre de santé de HOUEDO-AGUEKON y compris l'électrification solaire et acquisition de lits métalliques d'une place avec matelas
3. La Commune de So - Ava sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser, en lot unique, les travaux suivants :

- la réfection des bâtiments desdits centres de santé ;
- la reprise de la forme de pente sur les toitures terrasse ;
- la réalisation des installations d'eau et la pose les équipements sanitaires appropriés avec les accessoires
- la reprise de la peinture sur les murs et sous dalle ;
- l'équipement desdits centres en lits métalliques et matelas
- le marquage et inscriptions diverses sur les bâtiments.

BON A LANCER

4. Les exigences en matière de qualification sont :

CAPACITE TECHNIQUE ET EXPERIENCE

a) Pour les anciennes entreprises

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

➢ ***Moyens humains : Disposer d'un personnel technique composé comme suit*** :

- **Un (01) Conducteur des travaux** de niveau Ingénieur en Génie civil avec au moins 05 années d'expérience **dans la conduite de projets similaires** ;
- **Deux (02) Chefs de Chantier :** titulaires chacun d'une licence professionnelle en Génie Civil avec au moins cinq (05) années d'expérience dans le suivi de projets similaires;

➢ **Moyens matériels : Disposer du matériel technique composé comme suit**

- Disposer d'au moins, une bétonnière de 500 litres, de petit outillage de maçonnerie, de plomberie et de peinture, à mettre à la disposition du chantier et présenté les preuves de propriété ou de la location desdits matériels.

NB : Joindre la preuve de propriété de loueur en cas de location.

➢ **Références techniques**

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expériences ci-après :

- fournir des attestations de bonne fin d'exécution prouvant que le candidat a au moins trois (03) références dans la construction ou réhabilitation ou réfection des infrastructures sanitaires et ou socio communautaires et joindre les contrats avec les procès-verbaux de réception ou les attestations de bonne fin d'exécution délivrés par les Maitres d'ouvrage au cours des trois (03) dernières années en copie légalisées avec un montant d'au moins vingt millions (20 000 000) pour chaque référence.

EXIGENCES D'ORDRE FINANCIER :

Le soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Fournir son bilan (état financier) d'activité des trois (03) dernières années (2020, 2019 et 2018) délivré par un Expert-Comptable portant la mention de la DGID en copie certifiée conforme ;
- Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen pour les trois (03) dernières années de soixante millions (60 000 000) de francs CFA ;
- Disposer d'avoir liquide ou d'une ligne de crédit émanant d'une institution financière d'un montant d'au moins cinquante-quatre millions (54 000 000) de francs CFA.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

CAPACITE TECHNIQUE ET EXPERIENCE

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

➢ ***Moyens humains : disposer d'un personnel technique composé comme suit***

- **Un (01) Conducteur des travaux** de niveau Ingénieur en Génie civil avec au moins 05 années d'expérience **dans la conduite de projets similaires** ;
- **Deux (02) Chefs de Chantier :** titulaires chacun d'une licence professionnelle en Génie Civil avec au moins cinq (05) années d'expérience dans le suivi de projets similaires;

➢ **Moyens matériels : disposer du matériel technique composé comme suit** :

Disposer d'au moins, une bétonnière de 500 litres, de petit outillage de maçonnerie, de plomberie et de peinture, à mettre à la disposition du chantier et présenté les preuves de propriété ou de la location desdits matériels.

NB : Joindre la preuve de propriété de loueur en cas de location ;

➢ **Références techniques**

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expériences ci-après :

Les entreprises naissantes présenteront les qualifications et expériences du personnel d'encadrement à savoir :

- **Directeur ou Directeur Technique** : Ingénieur en génie Civil avec 10 ans d'expériences dans la gestion de projets similaires ;
- **Directeur Financier** : titulaire d'un BAC +5 ans en comptabilité ou en science économique et de gestion avec dix (10) ans d'expérience dans la gestion de projets similaires ; Joindre les curriculum vitae actualisé et diplôme légalisé du candidat avec les attestations de travail correspondant aux expériences présentées.

BON A LANCER

EXIGENCES D'ORDRE FINANCIER :

Le soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Soumettre leur bilan d'ouverture et leurs états financiers de leurs années d'existence ;
- Fournir une assurance tout risque émanent d'une compagnie d'assurance ou d'une institution financière reconnue.

5. Le délai d'exécution est trois mois, soit quatre-vingt-dix (90) jours calendaires pour l'ensemble des travaux sur les deux (02) sites.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de de la mairie de **Sô-Ava, Bureau B18 Secrétariat des marchés publics, Tél 97 48 72 70** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **mairie de Sô-Ava, Bureau B18 Secrétariat Permanent de la PRMP, Tél 97 48 72 70, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12h 30 et de 14h à 17 heures 30.**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : la mairie de **Sô-Ava, Bureau B18 Secrétariat des marchés publics, Tél 97 48 72 70**, à compter du Lundi, 04 Avril 2022. Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **mairie de Sô-Ava, Salle de conférence de ladite mairie, à SINDOMEY / Sô-Ava** au plus tard le Lundi 25 Avril **2022 à 10 heures**.

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants **dûment mandatés**, à l'adresse ci-après : **mairie de Sô-Ava, Salle de conférence de ladite mairie, à SINDOMEY / Sô-Ava** le Lundi 25 Avril **2022 à 10 heures 30 mn**.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **six cent quatre-vingt-sept mille sept cent soixante-douze (687 772) francs CFA**. En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

La Personne Responsable des Marchés Publics,

PRMP

ZINSOU Jacques OUSSOU Kicho

BON A LANCER